

Présentation du projet d'aménagement et de développement durables - **PADD**

Elaboration du PLUi-HM – Réunion des
Personnes Publiques Associées

Jeudi 6 juillet 2023

1/ Ordre du jour et calendrier

2/ Validation du relevé de conclusions du COPIL PPA du 13 juin 2023

3/ L'élaboration du PADD

4/ Le projet de la CAB à horizon 2035

1

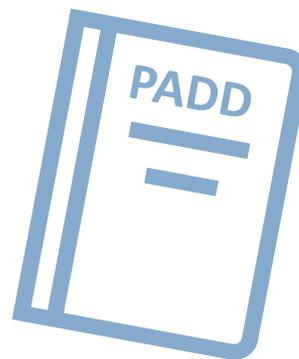


Ordre du jour et calendrier

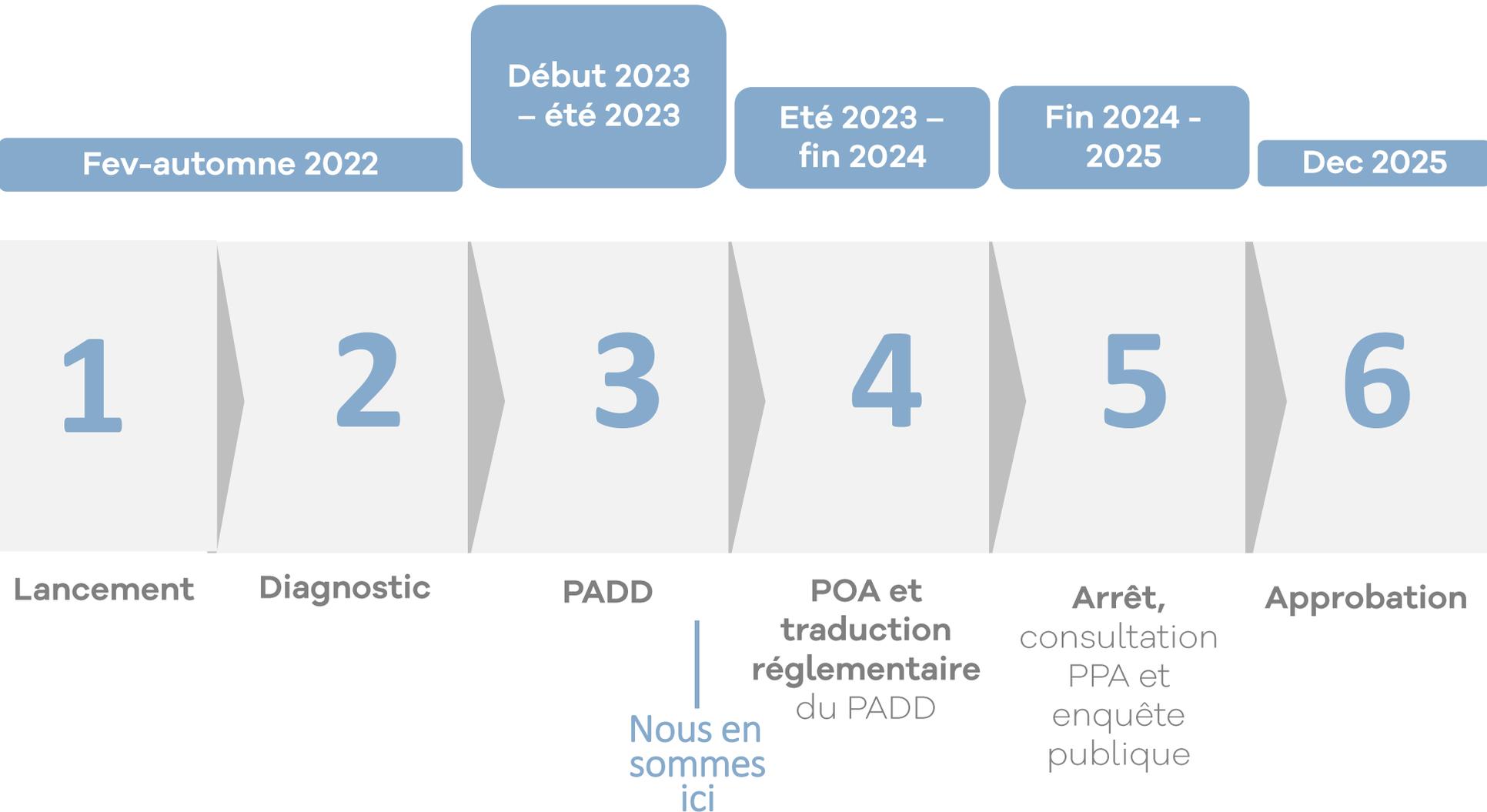
Ordre du jour

→ Retours sur le **COPIL PPA** du 13 juin 2023

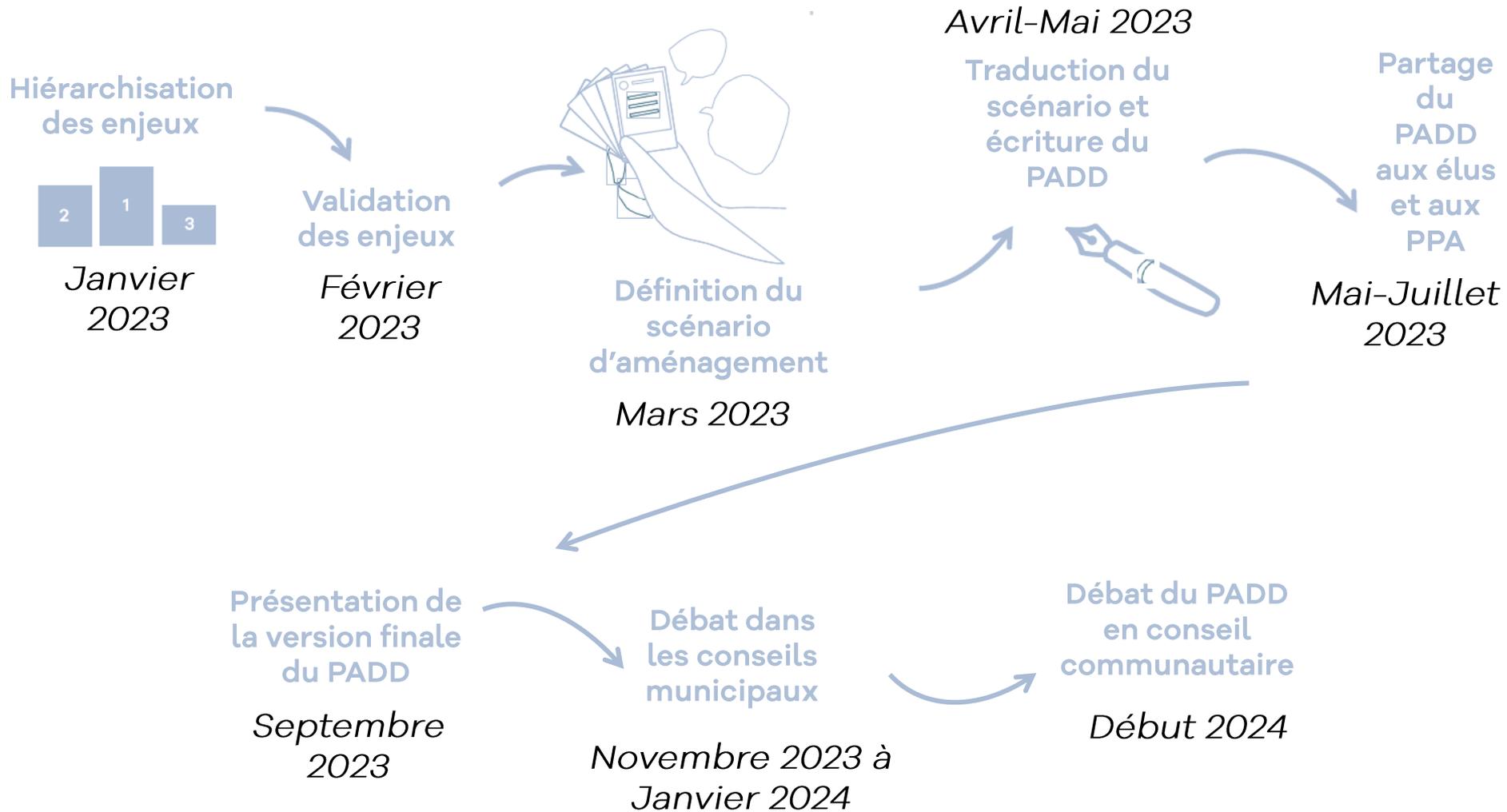
→ Présentation du **PADD**



Calendrier général



Calendrier de la phase PADD



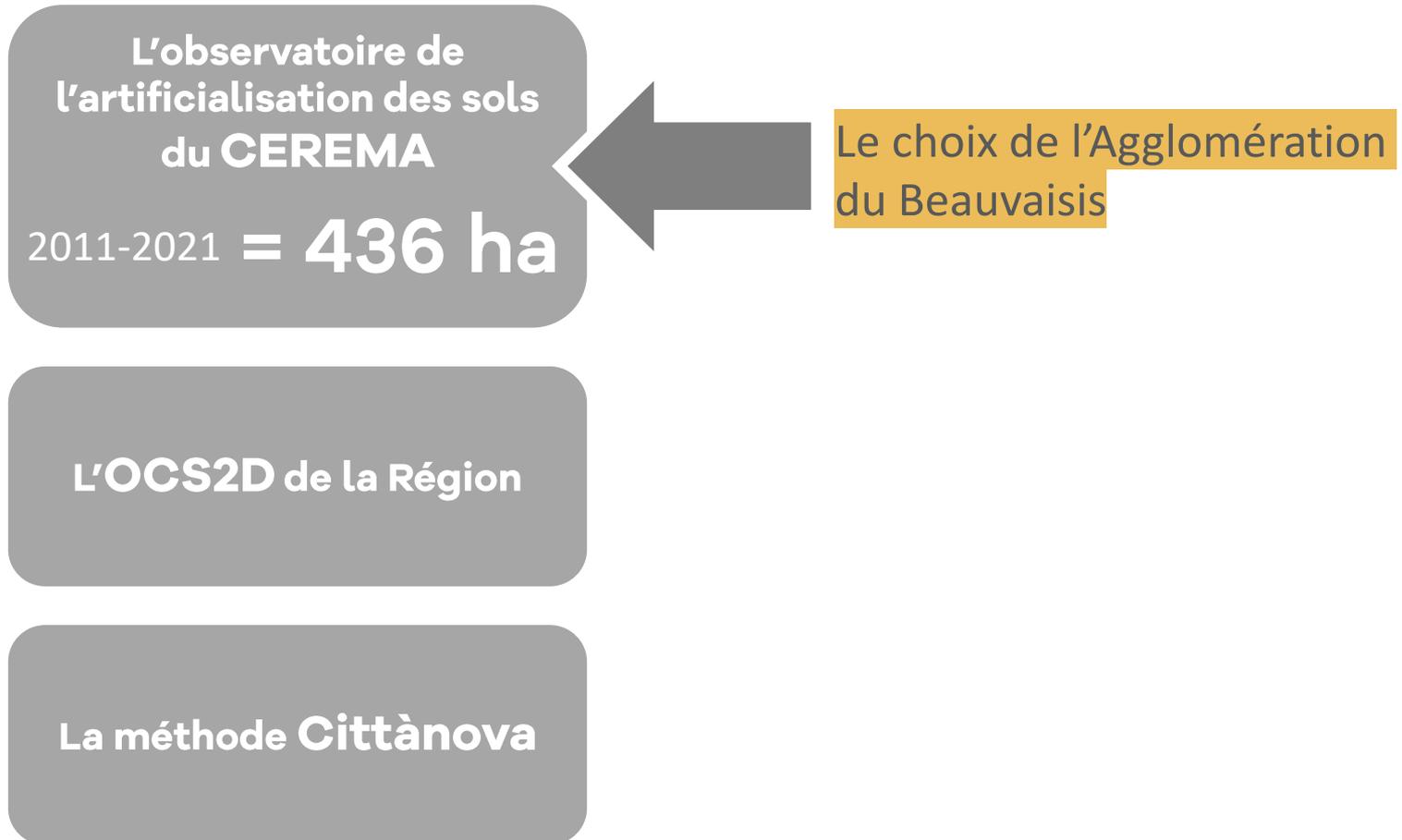
2



Validation du relevé de conclusions du COPIL PPA du 13 juin 2023

La méthode retenue pour le calcul de la consommation d'espaces passée

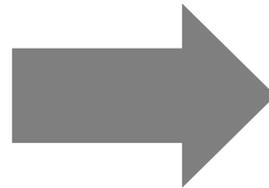
>> Une **pluralité de méthodes** d'analyse possibles



L'analyse du potentiel en densification et en mutation

>> Ajustement des **taux de non-mobilisation**

COPIL PPA du 13 juin : des taux de non-mobilisation définis selon plusieurs scénarios et variables en fonction des catégories (dents creuses, friches, etc) et des types (1, 2, 3 etc.) de potentiels



Proposition ajustée : des taux de non-mobilisation définis selon un scénario et variables en fonction des types (1, 2, 3 etc.) de potentiels



Potentiel de type 1 (prévisible)	Potentiel de type 2 (possible)	Potentiel de type 3 (improbable)	Potentiel de type 5 (vocation autre que résidentielle)	Potentiel dans les ZAE communautaires
20%	30%	75%	30%	30%

L'analyse du potentiel en densification et en mutation

>> Résultats finaux

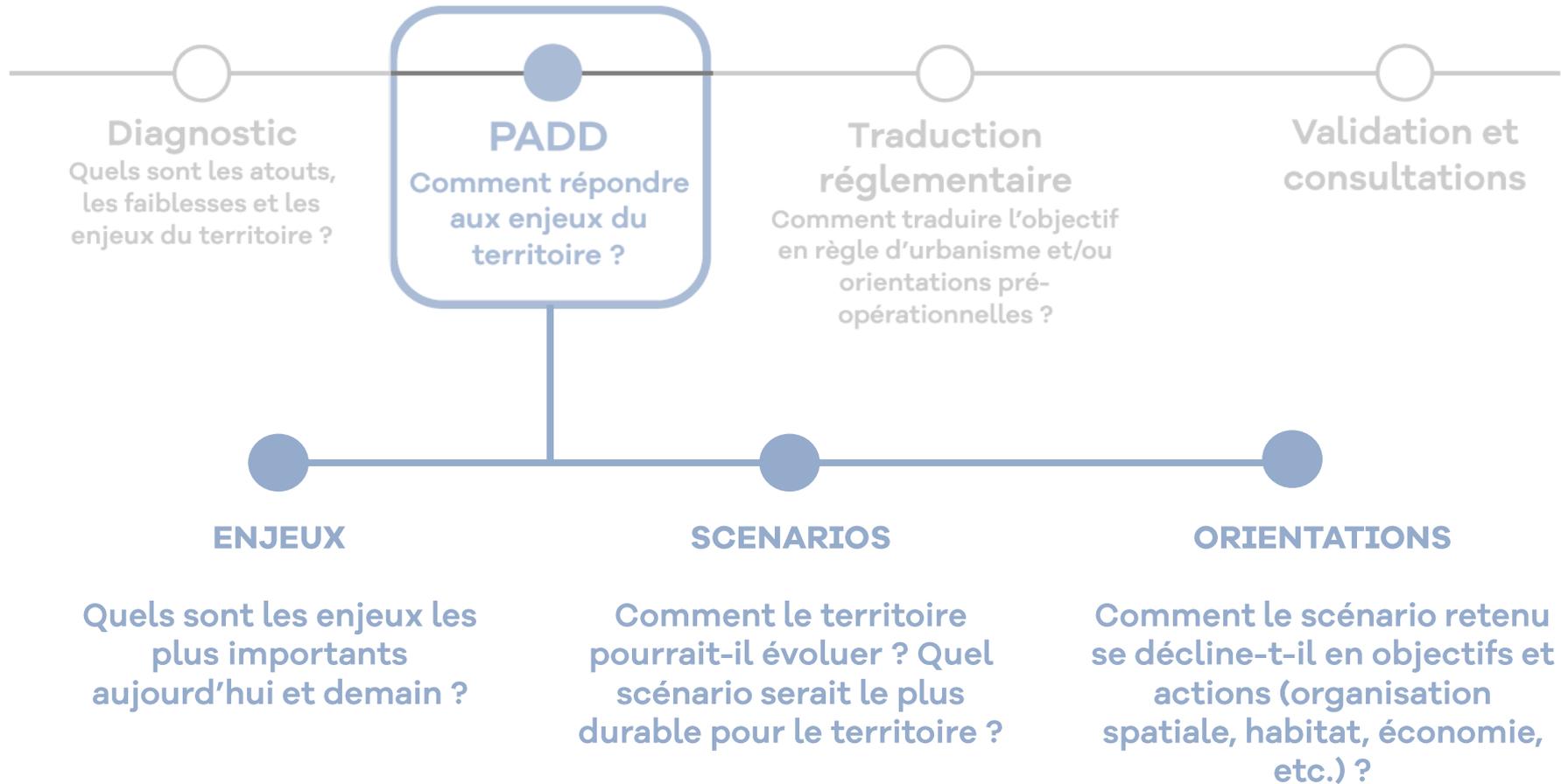
Potentiel résidentiel	144,3 ha
Potentiel économique hors ZAE communautaires	9,2 ha
Potentiel économique dans les ZAE communautaires	6 ha
Potentiel à vocation d'équipements	4,2 ha
Potentiel total	163,8 ha

3



L'élaboration du PADD

Une élaboration progressive et co-construite du PADD



Etape 1 : La hiérarchisation des enjeux



Etape 1 : La hiérarchisation des enjeux

Diapositive présentée en COPIL PPA du 27 février 23

➤ Les cahiers d'intentions : outil participatif pour la hiérarchisation des enjeux

Une thématique cible

Des éléments de synthèse de diagnostic

PAYSAGES

➤ Une position de carrefour paysager : l'inscription du Beauvaisis à l'interface de 3 grandes entités paysagères et la structuration du territoire par une dorsale paysagère, la vallée du Thérain

➤ A une échelle fine : une multiplicité d'entités paysagères intraterritoriales

➤ De grands panoramas et des points de vue remarquables insoupçonnés, liés à la topographie du territoire et aux éléments du patrimoine naturel et anthropique

Sous-entités paysagères dans le Beauvaisis

Cittànova

CONSTATS

ATOUTS

- > Une diversité de paysages encore lisible aujourd'hui, qui permet de «savoir où l'on est»
- > La présence de vues remarquables, notamment liées à un relief plus complexe qu'il n'y paraît
- > La vallée du Thérain : dorsale paysagère emblématique du territoire

FAIBLESSES

- > Des signes de mutation des formes paysagères caractéristiques du Beauvaisis : remise en cause des grands paysages du plateau par le développement d'éoliennes et d'extensions urbaines qui ont un fort impact visuel dans ce paysage ouvert, fermeture des milieux ouverts dans la Boutonnrière du Bray, pression de l'urbanisation dans le Clermontois, fermeture des paysages de la vallée du Thérain
- > Des évolutions des pratiques agricoles entraînant des impacts sur les paysages : disparition des prairies au profit des grandes cultures, suppression des chemins et des fossés, disparition des haies, etc.
- > La disparition des formes typiques de l'urbanisme villageois (isoirs, mals plantés, fermes à cour carrée, mares...) et le développement d'extensions urbaines en rupture avec le paysage urbain traditionnel
- > Des paysages «privatisés» : le cas des étangs de la vallée du Thérain
- > Des zones d'activités et des extensions urbaines récentes qui dégradent qualitativement certaines entrées de ville

ENJEUX

	PRIORITAIRE	FORT	MOYEN	FAIBLE	spécifique à ma commune
La lutte contre la régression des herbages et du bocage, ainsi que la fermeture de ces milieux ouverts	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'amélioration de la visibilité et de l'accès aux paysages liés à l'eau, notamment via la lutte contre l'enrichissement des bords des cours d'eau et le développement de peupleraies	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
La réduction des extensions urbaines qui entraînent des modifications paysagères importantes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'intégration paysagère des nouvelles constructions pour lutter contre la banalisation des paysages	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
La qualification paysagère des entrées de ville actuelles et futures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
La protection des points de vue et des co-visibilités lointaines	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Identifiez-vous d'autres enjeux ? Avez-vous des remarques ?

Avez-vous, sur votre commune, ou connaissez-vous ailleurs des projets d'aménagement qui pourraient répondre à ces enjeux ?

Les atouts et les contraintes

Les enjeux à hiérarchiser selon 4 gradients, de faible à prioritaire

+ la possibilité d'inscrire d'autres enjeux et de faire part de projets en lien avec la thématique

Etape 1 : La hiérarchisation des enjeux

Diapositive présentée
en COPIL PPA du 27
février 23

>> **Les cahiers d'intentions** : outil participatif pour la hiérarchisation des enjeux



Une double priorité affirmée et partagée : le dynamisme de la vie locale et sa pérennité dans un territoire qui fait face à de multiples risques et pressions



Des enjeux forts qui traduisent une ambition : celle de préserver, valoriser et faire découvrir ce qui fait l'identité et la qualité des espaces du territoire



Des enjeux moyens et faibles qui illustrent la diversité des situations intra-territoriales et qui font émerger des sujets de débat, spécifiquement concernant la transition du territoire (transition énergétique, transition économique, transition dans les formes urbaines...)

Etape 2 : Les scénarios d'évolution - quelle CAB en 2035 ?



Etape 2 : Les scénarios d'évolution - quelle CAB en 2035 ?

>> Focus sur les ateliers sur les volets U et H

→ Temps 1 : « notre territoire en 2035 » = travail en groupes, **par thématiques**, pour construire progressivement le scénario préférentiel de développement

→ Temps 2 : « d'ici 2035 » = en mode « **speed dating** », pour proposer des orientations concrètes

Un scénario préférentiel à choisir ou la possibilité de définir un scénario alternatif

ARMATURE TERRITORIALE
 En 2035...
 Le pôle urbain principal (Beauvais) a été conforté comme étant le vecteur de dynamisme du territoire. Il permet des retombées démographiques, économiques, touristiques (etc.) sur l'ensemble de l'agglomération.
 Ce pôle central a concentré les investissements de la collectivité ce qui a permis de faire sortir de terre des projets rayonnants.

ARMATURE TERRITORIALE
 En 2035...
 Le développement du territoire s'est appuyé sur une armature territoriale avec plusieurs polarités. Ainsi, le développement démographique, commercial et d'équipements s'est concentré sur : le pôle Beauvais, les pôles intermédiaires de Crèvecœur-le-Grand, d'Auneuil, de la forêt de Hez (Baillou-sur-Thérain/Hermes/Bresles/La Neuville en Hez), des pôles de proximité (Troisreux et Milly-sur-Thérain) et des centralités locales (Saint-Paul, Warlus, Savignies, Rochy-Condé, Laversines, Tillé, Goincourt), points d'ancrage pour toutes les communes proches.

ARMATURE TERRITORIALE
 En 2035...
 Les investissements ont été plus diffus ces 10 dernières années. L'agglomération a fait le choix de ne pas affiner l'armature inscrite dans le SRADDET (identifiant Beauvais comme pôle principal et Crèvecœur-le-Grand, Bresles et Auneuil comme pôles secondaires). Ainsi, les autres communes sont considérées sur un même plan horizontal en matière de développement.

ARMATURE TERRITORIALE
 En 2035...



T4 **SERVICES**
 bourgs - espaces périphériques - densification - attractivité - offre

Quelles sont les conditions au maintien des commerces dans les bourgs ?

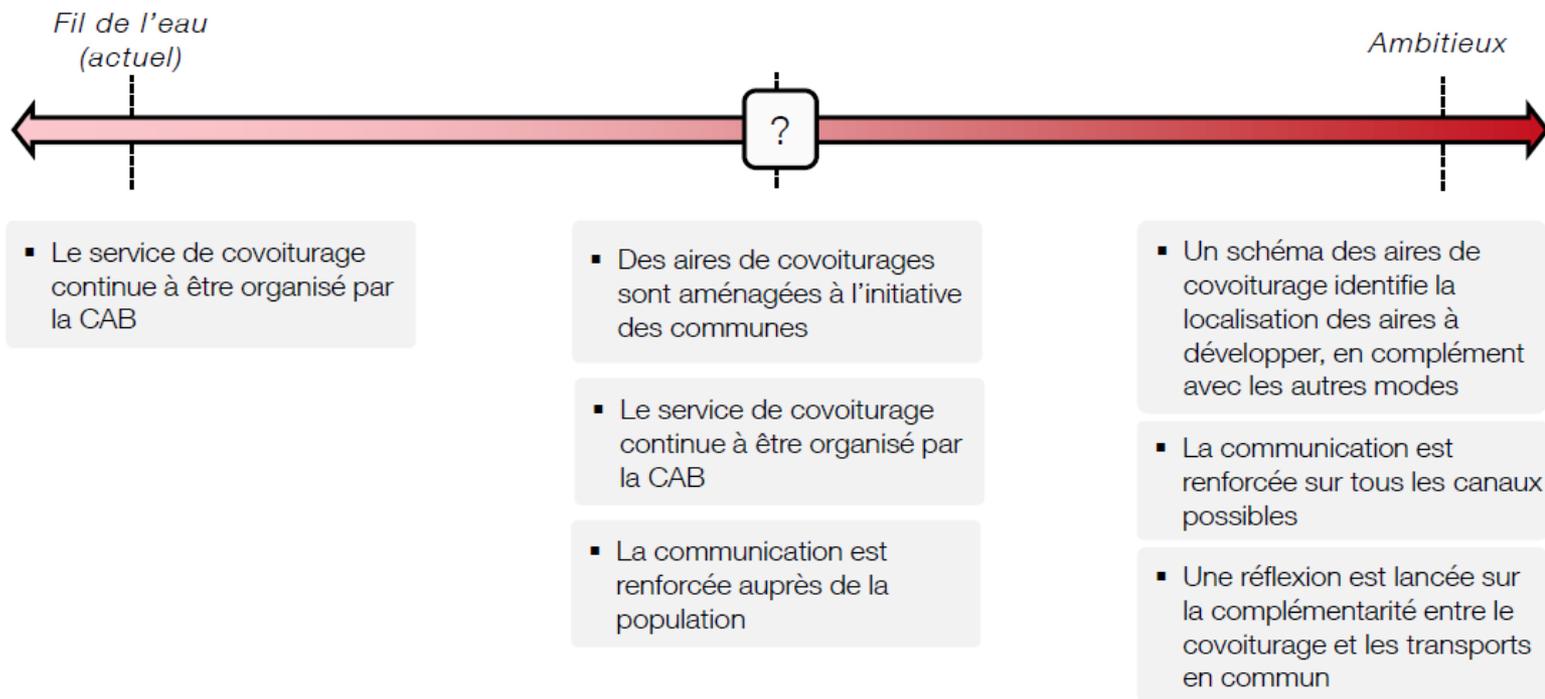
Des cartes questions permettant de concrétiser le scénario choisi

Etape 2 : Les scénarios d'évolution - quelle CAB en 2035 ?

>> Focus sur l'atelier mobilités

Un travail sous forme de « curseur » à définir

Quelles ambitions pour le covoiturage sur la CAB ?

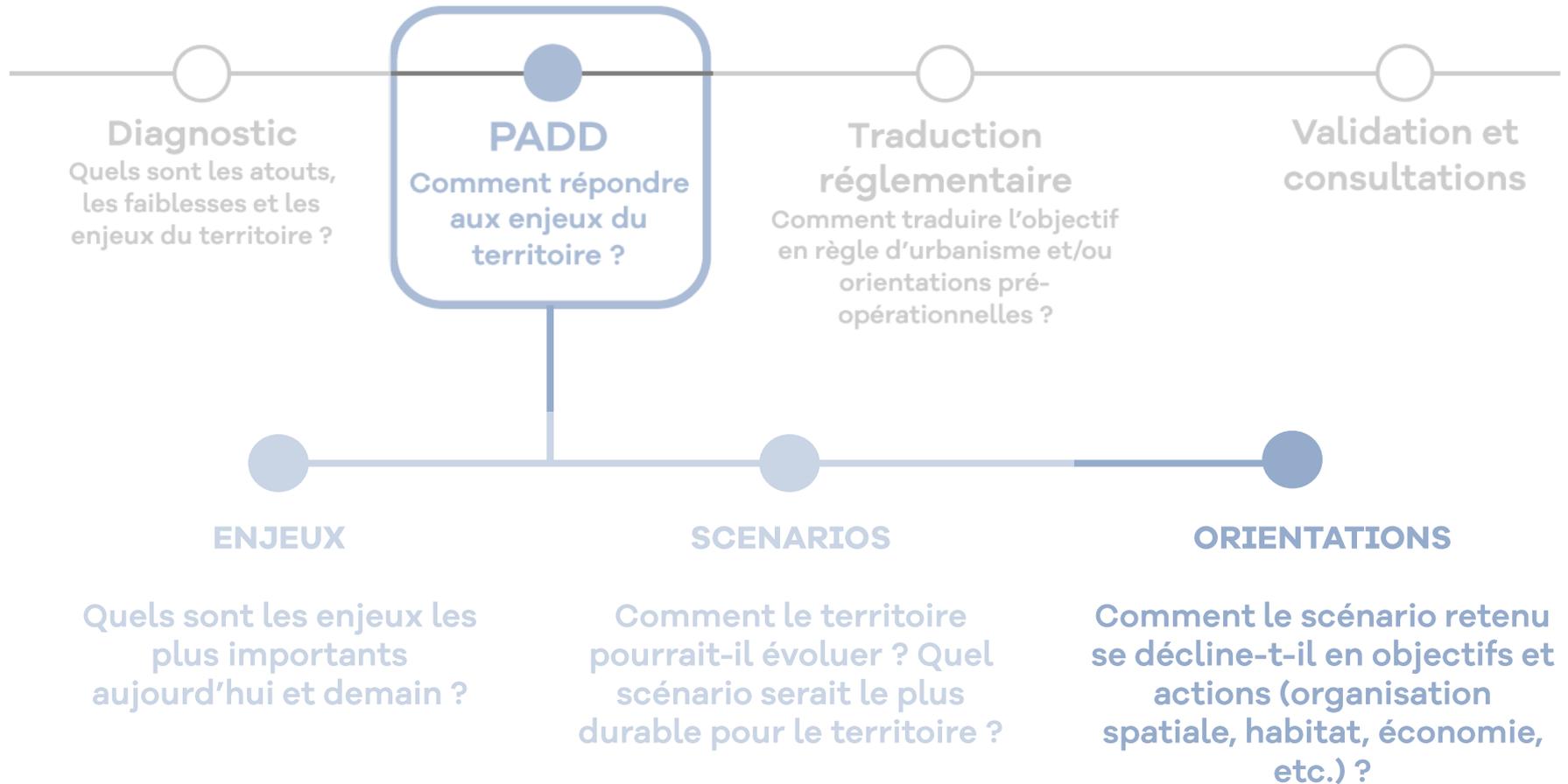


4

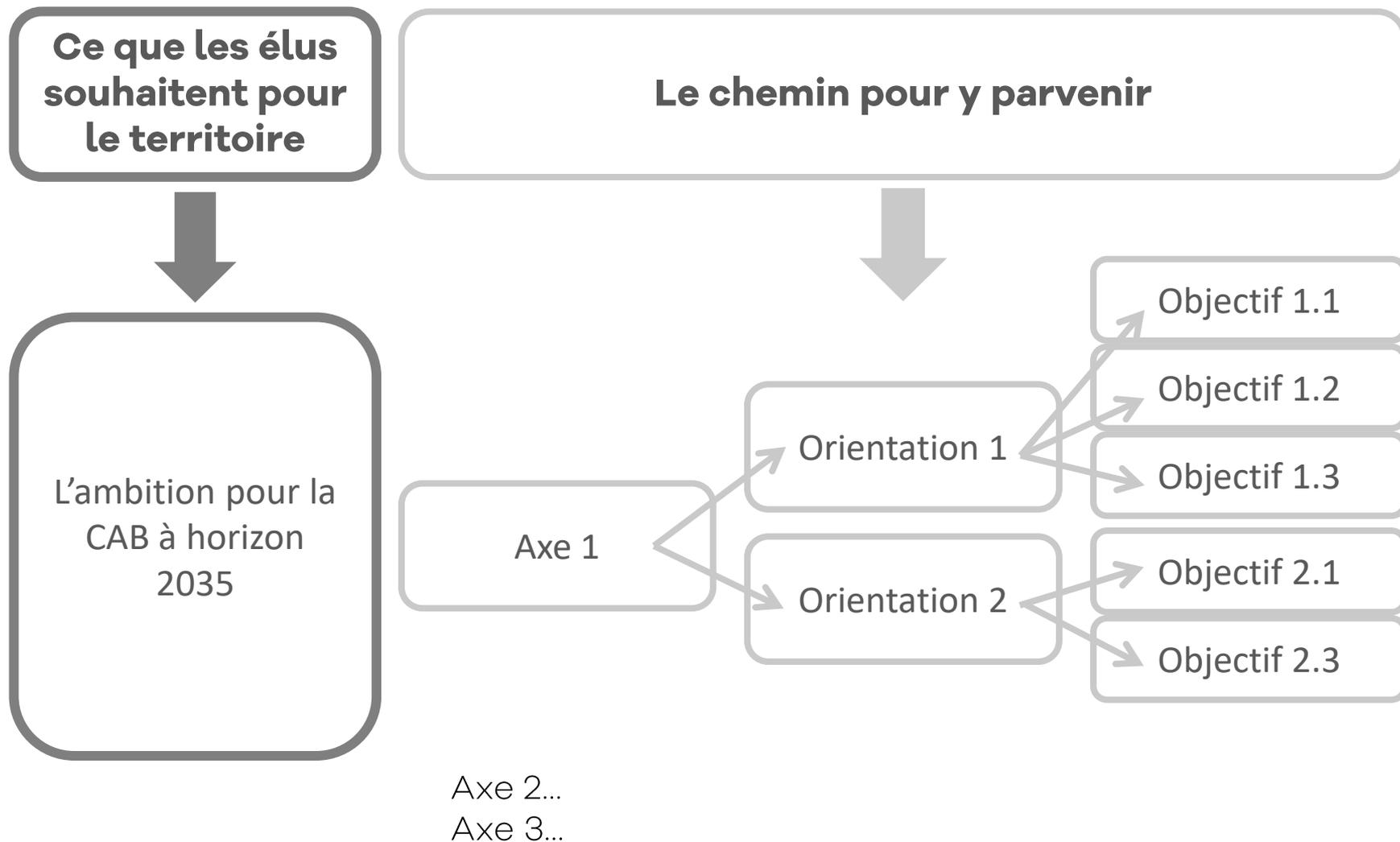


Le projet de la CAB à horizon 2035

Une élaboration progressive et co-construite du PADD

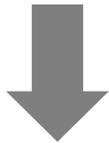


L'organisation du PADD



L'ambition

**Ce que les élus
souhaitent pour
le territoire**



L'ambition pour la
CAB à horizon
2035

A l'articulation entre la région francilienne, les Hauts-de-France et la Normandie, bénéficiant d'un niveau d'emploi élevé et d'un cadre de vie apprécié de ses habitants, la communauté d'agglomération du Beauvaisis porte l'ambition d'un futur qui repose sur deux piliers, complémentaires et pérennes : **l'attachement et le rayonnement.**

L'attachement à la vie locale et à la dimension « à taille humaine » de l'agglomération, l'attachement aux paysages et aux activités qui y sont liées, l'attachement au socle naturel et à l'intégration des facteurs de vulnérabilité du territoire.

Le rayonnement lié au caractère charnière de sa position géographique mais aussi à son profil économique (fondé à la fois sur des secteurs historiques et sur le développement de filières nouvelles) et lié à son patrimoine agri-naturel, relativement méconnu.

L'ambition

L'ambition des élus de la CAB à l'horizon 2035 est de faire du Beauvaisis :

Un territoire qui tire parti de sa position géographique charnière et de son système d'économie productive pour affirmer son projet de développement économique et valoriser les spécificités de son mode de vie

Le chemin : les trois axes du PADD

Un territoire qui tire parti de sa position géographique charnière et de son système d'économie productive pour affirmer son projet de développement économique et valoriser les spécificités de son mode de vie

Axe 1 // Un territoire affirmé et accueillant : pour une agglomération qui valorise son système d'économie productive et son rayonnement

Axe 2 // Un territoire qui anticipe les transitions : pour une agglomération motrice face aux mutations démographiques, urbaines, sociétales et environnementales

Axe 3 // Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous : pour une agglomération organisée comme un « vrai bassin de vie »

Le chemin : les orientations du PADD

Axe 1 // Un territoire affirmé et accueillant

: pour une agglomération qui valorise son système d'économie productive et son rayonnement

Maintenir un taux d'emploi élevé

Révéler et valoriser la richesse des patrimoines paysagers et urbains

Assurer l'accueil de nouveaux habitants et dynamiser l'image du Beauvaisis

Axe 2 // Un territoire qui anticipe les transitions

: pour une agglomération motrice face aux mutations démographiques, urbaines, sociétales et environnementales

Proposer un espace de vie attrayant et durable

Assurer la préservation et la valorisation de toutes les ressources

Garantir la protection de la richesse écologique du territoire

Axe 3 // Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous

: pour une agglomération organisée comme un « vrai bassin de vie »

Conforter l'organisation du quotidien et renforcer l'armature territoriale

Proposer une offre résidentielle diversifiée

Développer toutes les formes de mobilités

Préserver et valoriser les espaces dédiés au temps libre

Axe 1

Axe 1 // Un territoire affirmé et accueillant :

pour une agglomération qui valorise son système d'économie productive et son rayonnement

Maintenir un taux d'emploi élevé

Révéler et valoriser la richesse des patrimoines paysagers et urbains

Assurer l'accueil de nouveaux habitants et dynamiser l'image du Beauvaisis

Axe 2 // Un territoire qui anticipe les transitions :

pour une agglomération motrice face aux mutations démographiques, urbaines, sociétales et environnementales

Proposer un espace de vie attrayant et durable

Assurer la préservation et la valorisation de toutes les ressources

Garantir la protection de la richesse écologique du territoire

Axe 3 // Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous :

pour une agglomération organisée comme un « vrai bassin de vie »

Conforter l'organisation du quotidien et renforcer l'armature territoriale

Proposer une offre résidentielle diversifiée

Développer toutes les formes de mobilités

Préserver et valoriser les espaces dédiés au temps libre

Axe 1

Un territoire affirmé et accueillant : pour une agglomération qui valorise son système d'économie productive et son rayonnement

Le Beauvaisis se caractérise par des spécificités bien marquées : une position géographique charnière, un bassin d'emploi d'importance, un profil économique structurant, un patrimoine paysager riche et varié... Mobiliser ces multiples caractéristiques, en être fiers et les mettre en avant, c'est assurer au territoire une attractivité plurielle et pérenne et une image renouvelée.

Axe 1

Un territoire affirmé et accueillant : pour une agglomération qui valorise son système d'économie productive et son rayonnement

Orientation 1

Maintenir un taux d'emploi élevé

Le Beauvaisis est un territoire d'emplois (123 emplois pour 100 actifs occupés en 2019), dont l'attractivité dépasse les strictes limites administratives. Sa position géographique, à l'articulation de dynamiques inter-régionales, ainsi que la présence de grandes infrastructures de transport, lui confèrent un statut de polarité économique que la CAB souhaite conforter et faire rayonner, en accompagnant le développement des activités en place et en créant les conditions de développement pour de nouveaux relais de croissance.

Centre de production Massey Ferguson à Beauvais



- **Assurer un développement économique équilibré**, entre filières, entre lieux d'activités, entre secteurs géographiques de l'agglomération
- **Valoriser les grandes infrastructures de transport et les autres mutations en œuvre**

Axe 1

Un territoire affirmé et accueillant : pour une agglomération qui valorise son système d'économie productive et son rayonnement

Orientation 2

Révéler et valoriser la richesse des patrimoines paysagers et urbains du territoire

Loin des clichés, le Beauvaisis est marqué par la richesse et la diversité de ses patrimoines, spécifiquement paysagers. La communauté d'agglomération souhaite les mettre en valeur, dans la perspective d'une préservation de la qualité du cadre de vie et d'une identité territoriale plus lisible.

➤ Mettre en lumière la **diversité des paysages, premier patrimoine du territoire**



Plateau picard



Boutonnière du Bray



Clermontois

➤ Valoriser les **marqueurs du patrimoine urbain** et préserver les éléments du « **petit patrimoine** » bâti

Axe 1

Un territoire affirmé et accueillant : pour une agglomération qui valorise son système d'économie productive et son rayonnement

Orientation 3

Assurer l'accueil de nouveaux habitants et dynamiser l'image du Beauvaisis

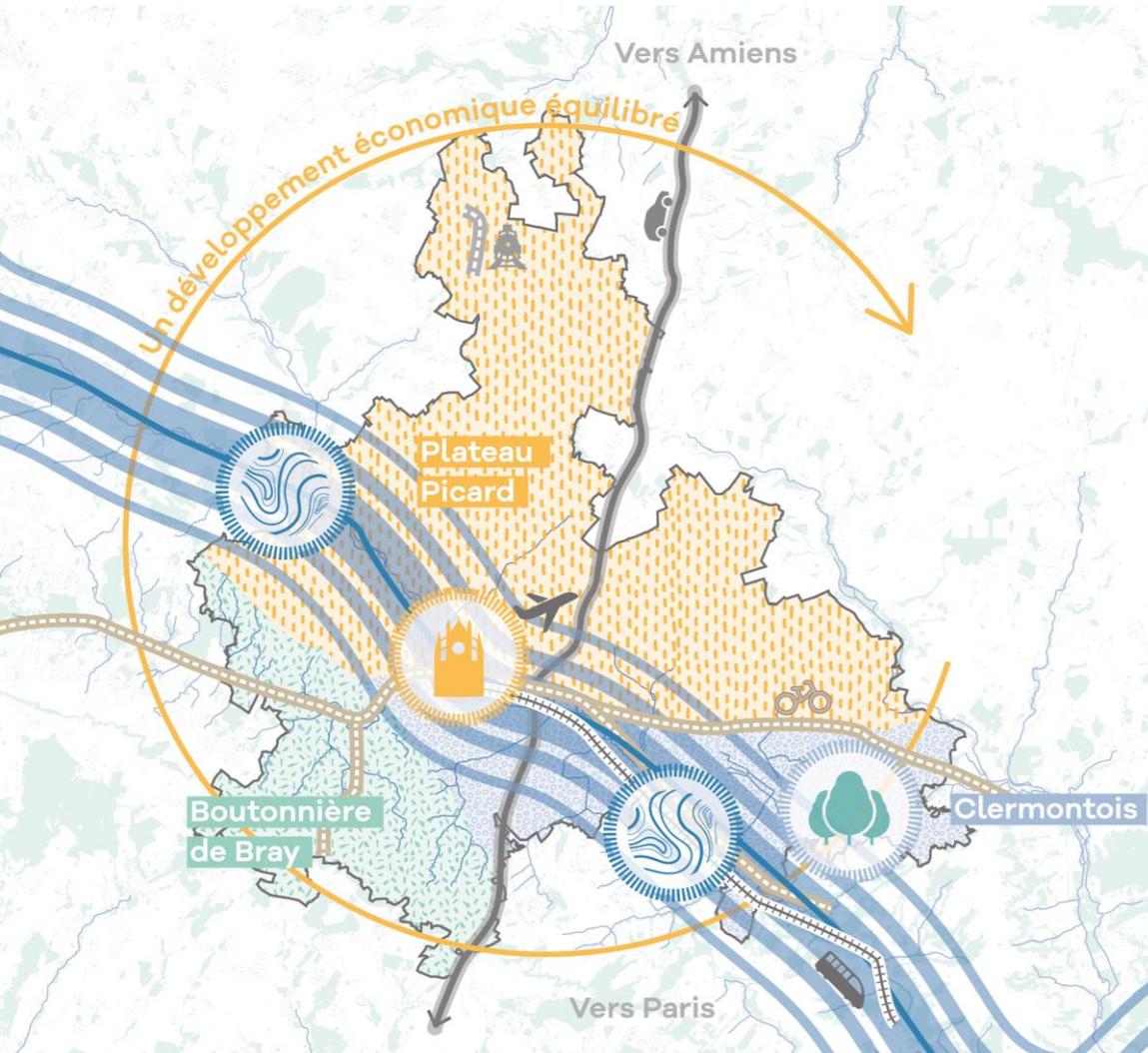
Le confortement de la capacité économique du territoire et la valorisation de ses spécificités patrimoniales, associés à une offre en services et équipements adaptée doivent permettre au Beauvaisis de dynamiser son attractivité, tant « durable » (résidentielle) que « ponctuelle » (touristique). L'objectif de la communauté d'agglomération est ainsi de générer une image renouvelée du territoire, levier de sa reconnaissance et son développement.



Maison de santé – Bailleul-sur-Thérain

- Accompagner une **croissance démographique modérée**, accueillir des **profils diversifiés de nouveaux habitants** et assurer l'**offre en équipements** associée
- **Faire du Beauvaisis une destination attractive** pour les futurs ménages, les habitants voisins et ceux plus lointains, fondée sur la carte « nature » et les pépites architecturales et culturelles du territoire

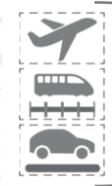
Axe 1 **Un territoire affirmé et accueillant** : pour une agglomération qui valorise son système d'économie productive et son rayonnement



Orientation 1 : Maintenir un taux d'emploi élevé



Assurer un développement économique équilibré



Valoriser les grandes infrastructures de transport : autoroute A16, liaison ferrée Beauvais-Paris, aéroport de Beauvais-Tillé

Orientation 2 : Révéler et valoriser la richesse des patrimoines paysagers et urbains



Plateau picard
 Clermontois
 Bouttonnière du Bray
 Vallée du Thérain

Orientation 3 : Assurer l'accueil de nouveaux habitants et dynamiser l'image du Beauvaisis



Valoriser les points d'attrait structurants du territoire : le cœur patrimonial beauvaisien, la forêt de Hez, « porte d'entrée nature » du Beauvaisis, le Thérain comme dorsale touristique et de loisirs



Valoriser les itinéraires ludico-touristiques existants : la Trans'Oise et le train touristique

Axe 2

Axe 1 // Un territoire affirmé et accueillant :

pour une agglomération qui valorise son système d'économie productive et son rayonnement

Maintenir un taux d'emploi élevé

Révéler et valoriser la richesse des patrimoines paysagers et urbains

Assurer l'accueil de nouveaux habitants et dynamiser l'image du Beauvaisis

Axe 2 // Un territoire qui anticipe les transitions :

pour une agglomération motrice face aux mutations démographiques, urbaines, sociétales et environnementales

Proposer un espace de vie attrayant et durable

Assurer la préservation et la valorisation de toutes les ressources

Garantir la protection de la richesse écologique du territoire

Axe 3 // Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous :

pour une agglomération organisée comme un « vrai bassin de vie »

Conforter l'organisation du quotidien et renforcer l'armature territoriale

Proposer une offre résidentielle diversifiée

Développer toutes les formes de mobilités

Préserver et valoriser les espaces dédiés au temps libre

Axe 2

Axe 2 // Un territoire qui anticipe les transitions : pour une agglomération motrice face aux mutations démographiques, urbaines, sociétales et environnementales

L'accélération des mutations démographiques, urbaines, sociétales et écologiques s'accompagne de nouveaux impératifs pour le Beauvaisis : penser son développement en lien avec la préservation tant quantitative que qualitative de toutes ses ressources et affirmer un changement de regard sur ces capitaux si précieux.

Axe 2

Axe 2 // Un territoire qui anticipe les transitions : pour une agglomération motrice face aux mutations démographiques, urbaines, sociétales et environnementales

Orientation 1

Proposer un espace de vie attrayant et durable

La qualité du cadre de vie est aujourd'hui l'un des motifs d'attractivité et d'attachement du Beauvaisis. Le territoire fait cependant face à de profondes mutations que la communauté d'agglomération cherche à anticiper en accompagnant le renouvellement du bâti et des espaces urbains.

- Agir sur le **parc bâti existant** et concevoir de **nouvelles constructions** répondant aux **évolutions sociétales et écologiques**
- Assurer **l'équilibre entre nécessaire densification et préservation des qualités des espaces urbains** et veiller à l'intégration des nouveaux aménagements
- Proposer un **urbanisme résilient face aux risques et nuisances**
- Assurer la **connexion numérique** pour tous en améliorant la couverture sur l'ensemble du territoire, au bénéfice tant des habitants que des entreprises

Axe 2

Axe 2 // Un territoire qui anticipe les transitions : pour une agglomération motrice face aux mutations démographiques, urbaines, sociétales et environnementales

Orientation 2

Assurer la préservation et la valorisation de toutes les ressources

Dans un contexte d'évolutions et de pressions écologiques croissantes, la communauté d'agglomération doit porter un développement qui assure la gestion durable des ressources naturelles, capitaux nécessaires à la pérennité du fonctionnement et de l'attractivité du territoire.



Circuit court – La
Chaussée du Bois d'Écu



Prairie pâturée –
Berneuil en Bray

- **Considérer le sol comme une ressource et soutenir les agricultures du Beauvaisis** → objectif chiffré de modération de la consommation de l'espace à inscrire
- **Préserver la ressource en eau**
- **Accompagner le déploiement des énergies renouvelables**
- **Concilier attractivité territoriale et maîtrise des déchets**

Axe 2

Axe 2 // Un territoire qui anticipe les transitions : pour une agglomération motrice face aux mutations démographiques, urbaines, sociétales et environnementales

Orientation 3

Garantir la protection de la richesse écologique du territoire

Vallées du Thérain, de l'Avelon, de la Liovette etc., forêt de Hez-Froidmont, axe bocager du pays de Bray mais aussi les pelouses et les landes, les zones humides ou encore les boisements rélictuels composent la matrice écologique du Beauvaisis. La communauté d'agglomération cherche, à travers son PLUi-HM, à améliorer la biodiversité sur le territoire via la protection des réservoirs écologiques majeurs et leur mise en réseau.



L'Avelon

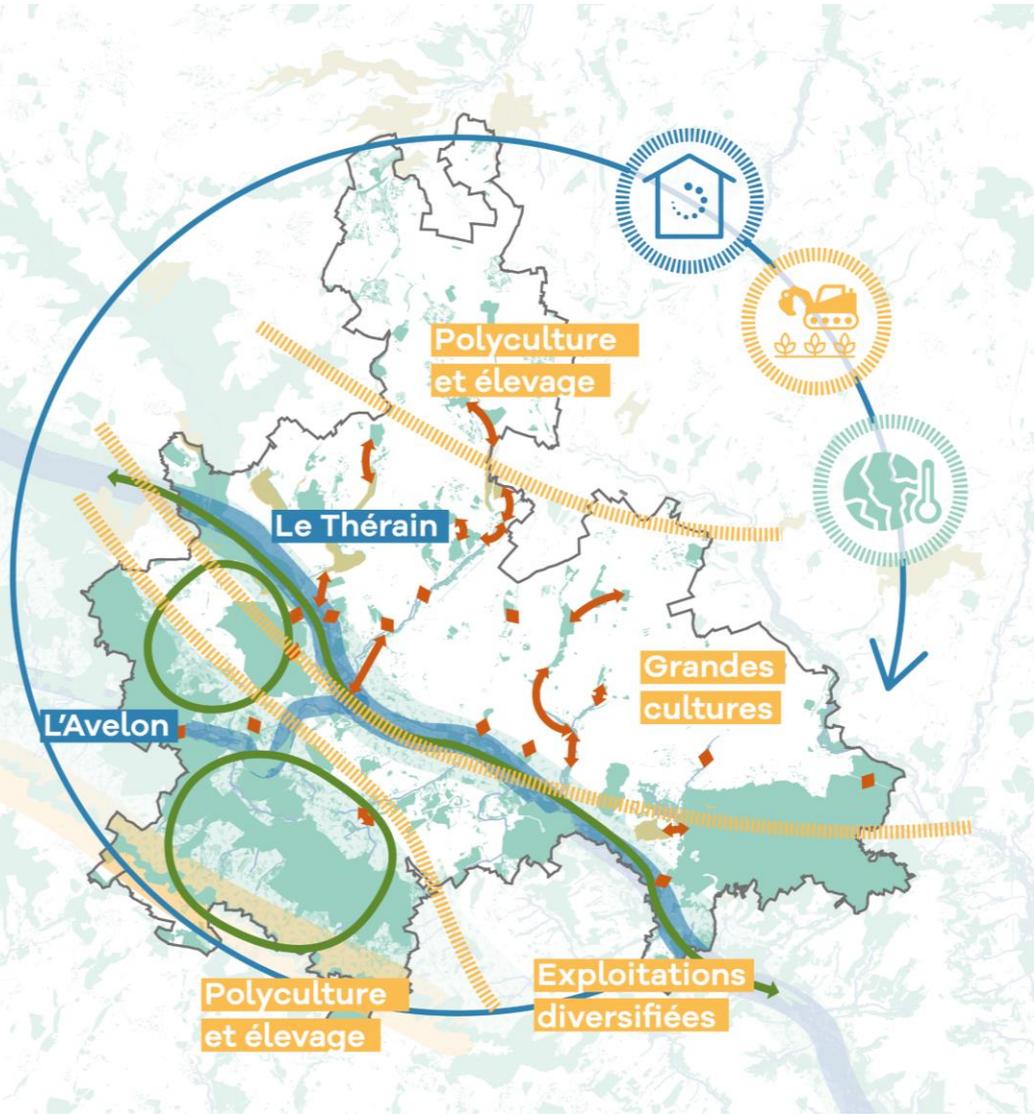


Larris

➤ Préserver les **grands espaces naturels** du territoire

➤ Assurer la **fonctionnalité des continuités écologiques** et des **composantes de la trame verte et bleue** du Beauvaisis

Axe 2 Un territoire qui anticipe les transitions : pour une agglomération motrice face aux mutations démographiques, urbaines, sociétales et environnementales



Orientation 1 : Proposer un espace de vie attrayant et durable

-  Agir sur le parc existant et concevoir de nouvelles constructions répondant aux évolutions sociétales et écologiques
-  Proposer un urbanisme résilient face aux risques et nuisances

Orientation 2 : Assurer la préservation et la valorisation de toutes les ressources

-  Accompagner et soutenir le fonctionnement et l'évolution de toutes les exploitations agricoles
-  Modérer la consommation d'espaces

Orientation 3 : Garantir la protection de la richesse écologique du territoire

-  Continuités écologiques à restaurer
-  Continuités écologiques à préserver
-  Préserver les composantes de la trame verte et bleue : trame boisée, trame agro-écologique, trame thermophile, trame bleue

Axe 3

Axe 1 // Un territoire affirmé et accueillant :

pour une agglomération qui valorise son système d'économie productive et son rayonnement

Maintenir un taux d'emploi élevé

Révéler et valoriser la richesse des patrimoines paysagers et urbains

Assurer l'accueil de nouveaux habitants et dynamiser l'image du Beauvaisis

Axe 2 // Un territoire qui anticipe les transitions :

pour une agglomération motrice face aux mutations démographiques, urbaines, sociétales et environnementales

Proposer un espace de vie attrayant et durable

Assurer la préservation et la valorisation de toutes les ressources

Garantir la protection de la richesse écologique du territoire

Axe 3 // Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous :

pour une agglomération organisée comme un « vrai bassin de vie »

Conforter l'organisation du quotidien et renforcer l'armature territoriale

Proposer une offre résidentielle diversifiée

Développer toutes les formes de mobilités

Préserver et valoriser les espaces dédiés au temps libre

Axe 3

Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous :
pour une agglomération organisée comme un vrai « bassin de vie »

Le Beauvaisis constitue une agglomération « à taille humaine » dans laquelle il est à la fois possible d'habiter, de travailler, de se déplacer et de se divertir. La communauté d'agglomération souhaite conforter les complémentarités et les synergies déjà à l'œuvre et les renforcer pour permettre à tous (chaque commune, chaque habitant, chaque usager) de trouver une place dans le développement du territoire.

Axe 3

Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous :
pour une agglomération organisée comme un vrai « bassin de vie »

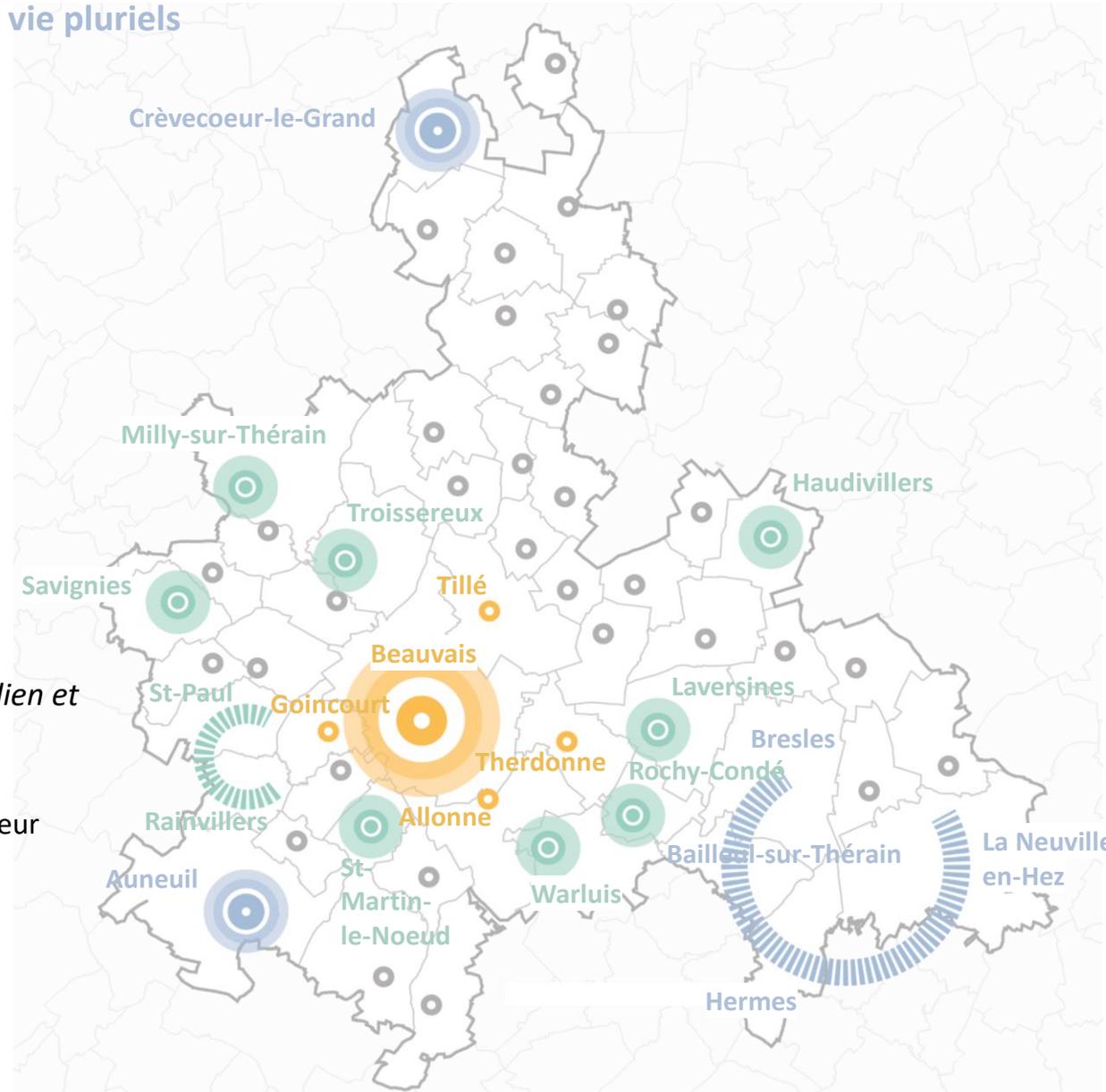
Orientation 1

Conforter l'organisation du quotidien et renforcer l'armature territoriale

Le fonctionnement du Beauvaisis s'appuie sur une pluralité de centralités qui dépassent la seule ville-centre de Beauvais, qui structurent l'espace et rythment la vie quotidienne des habitants. La communauté d'agglomération entend s'appuyer sur ce réseau de polarités, en confortant l'offre servicielle qui s'y trouve, pour permettre à l'ensemble des communes, urbaines ou rurales, de s'inscrire dans une dynamique de développement communautaire garante d'un équilibre interne et qui réussit à tous.

- Affirmer et valoriser le **fonctionnement multipolaire du Beauvaisis, territoire aux bassins de vie pluriels**
- Renforcer les **polarités équipées et commerçantes**
- Assurer le maintien d'une **ruralité vivante**

➔ Affirmer et valoriser le **fonctionnement multipolaire du Beauvaisis, territoire aux bassins de vie pluriels**



Conforter l'organisation du quotidien et l'armature territoriale

-  Pôle majeur
-  Autres communes du pôle majeur
-  Pôles intermédiaires
-  Pôles de proximité
-  Communes rurales

Axe 3

Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous :
pour une agglomération organisée comme un vrai « bassin de vie »

Orientation 2

Proposer une offre résidentielle diversifiée

Pour répondre à l'attractivité renouvelée du territoire mais également aux besoins des habitants actuels, la communauté d'agglomération souhaite organiser, via son PLUi-HM, la production de nouveaux logements qui doit permettre de conforter l'armature territoriale et de prendre en compte les attentes plurielles des ménages.

- Produire de l'ordre de **400 nouveaux logements par an** et les répartir selon l'armature territoriale
- Assurer une **production résidentielle diversifiée** pour répondre aux besoins des ménages
- Développer une offre adaptée aux **publics spécifiques**

Axe 3

Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous :
 pour une agglomération organisée comme un vrai « bassin de vie »

Orientation 3

Développer toutes les formes de mobilité

La qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire du Beauvaisis doivent s'appuyer sur des mobilités apaisées et adaptées à l'échelle de chaque espace de vie. Aujourd'hui territoire dépendant de la voiture individuelle, la communauté d'agglomération cherche, via son PLUi HM, à améliorer l'accessibilité aux services et équipements et à garantir une offre de mobilités résiliente, diversifiée et articulée au fonctionnement du territoire.



Point de covoiturage - Bresles

- Améliorer le **partage de l'espace public** et **apaiser la circulation** automobile dans les centre-villes et centres-bourgs
- Connecter les territoires en garantissant une **mobilité résiliente**
- Optimiser le **transport de marchandises**

Axe 3

Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous :
pour une agglomération organisée comme un vrai « bassin de vie »

Orientation 4

Préserver et valoriser des espaces dédiés au temps libre

Pour que l'attractivité du territoire et l'attachement au Beauvaisis soient pérennes, la communauté d'agglomération entend conforter et développer des secteurs de « respiration », spécifiquement dans les tissus urbains. Aux fonctions multiples, ils sont le support de loisirs de proximité et constituent des éléments de nature en ville/village, ayant un rôle dans la trame verte et bleue.



Etang – Milly
sur Thérain

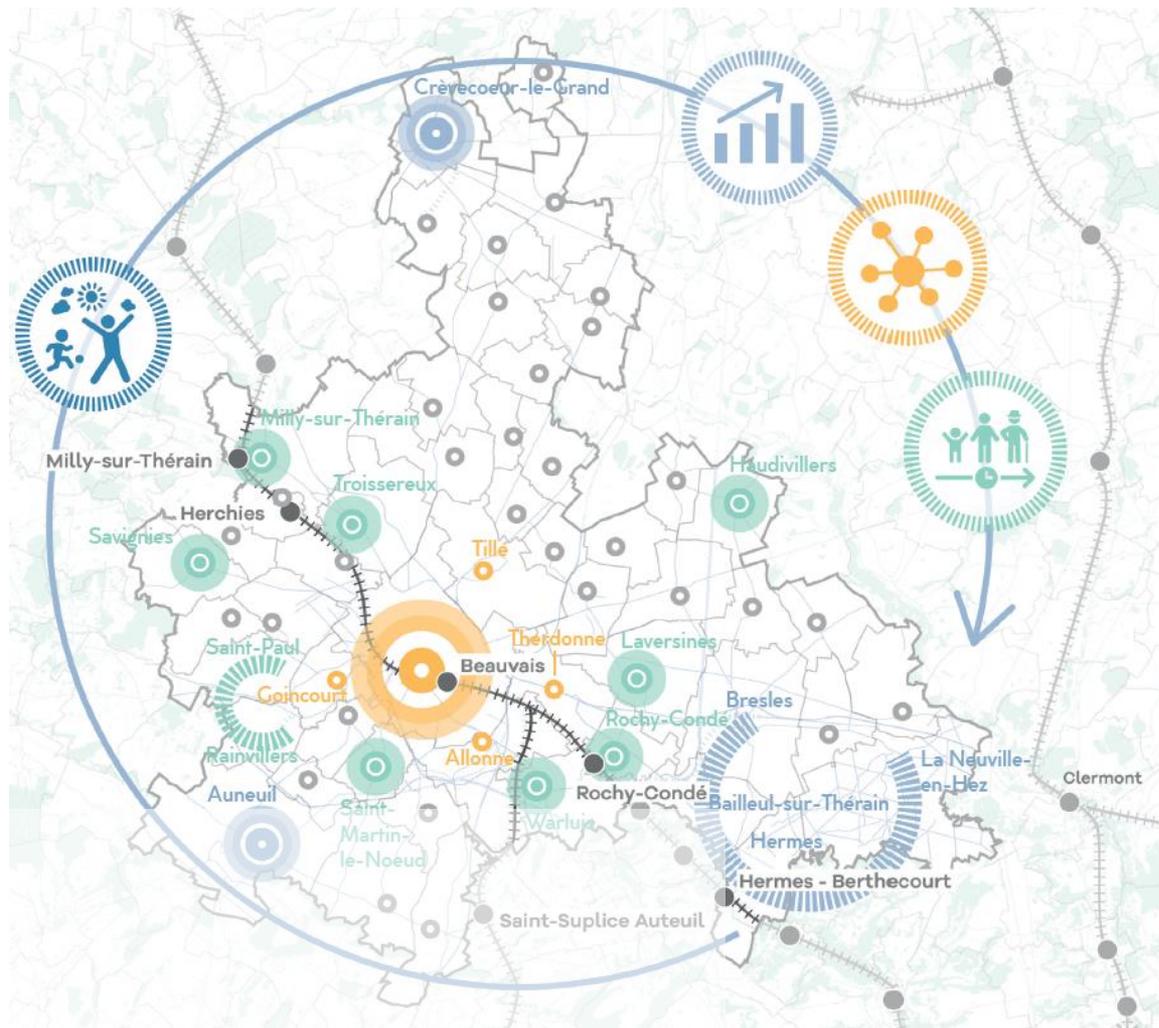


Jardins familiaux -
Beauvais

- Valoriser et développer une **offre de loisirs « nature »** dans les villes et villages
- Concevoir des **espaces urbains attractifs et pensés pour faire face aux enjeux du réchauffement climatique**
- Renforcer l'offre en **équipements culturels et sportifs**

Un territoire système, au fonctionnement bénéfique à tous : pour une agglomération organisée comme un vrai « bassin de vie »

Axe 3



Orientation 1 : Conforter l'organisation du quotidien et l'armature territoriale

-  Pôle majeur de Beauvais
-  Autres communes du pôle majeur
-  Pôles intermédiaires
-  Pôles de proximité
-  Communes rurales

Orientation 2 : Proposer une offre résidentielle diversifiée

-  Produire de l'ordre de 400 nouveaux logements par an
-  Assurer leur répartition dans une logique de confortement de l'armature territoriale et une production diversifiée

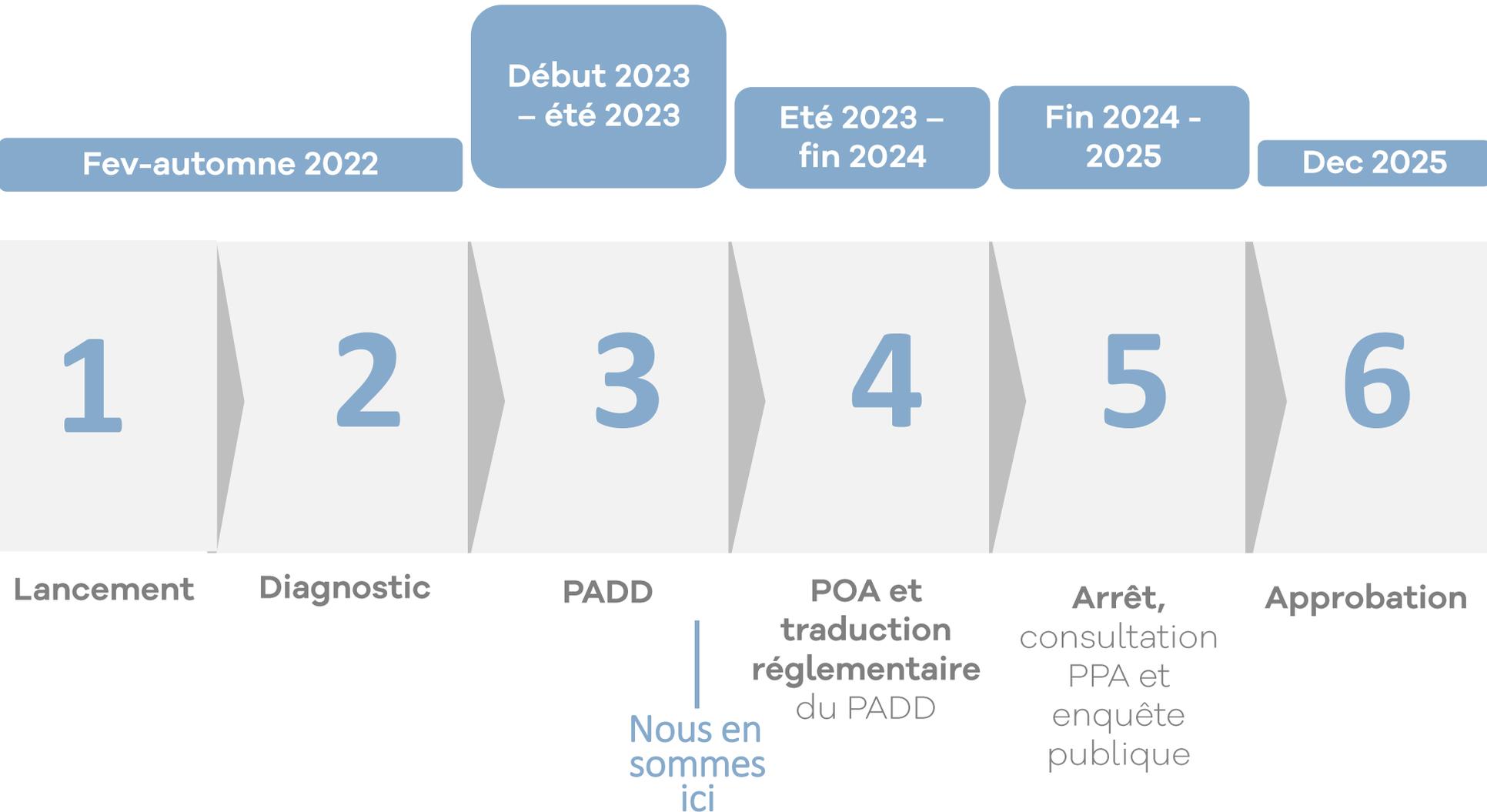
Orientation 3 : Développer toutes les formes de mobilités

-  Valoriser la présence des gares

Orientation 4 : Préserver et valoriser des espaces dédiés au temps libre



Les prochaines étapes





Merci de votre attention

PADD – Réunion des Personnes
Publiques Associées

Jeudi 6 juillet 2023